

STAGE BREVET FEDERAL D'ANIMATEUR DE RANDONNEE PEDESTRE

OBJECTIFS : Etre capable d'organiser, d'animer, de conduire et d'encadrer des groupes de randonneurs dans les meilleures conditions de sécurité, sur tous les terrains, sans condition d'altitude, mais sans utilisation de matériel technique lié à l'alpinisme.

FORMATEURS : Formateurs FFRP et professionnels

PROGRAMME : de formation :

- **Le terrain :** Lecture de carte - Topographie - Orientation
- **Le milieu :** Lecture de paysage - Thématique (faune, flore, environnement) - Météo
- **Le pratiquant :** Bases anatomiques et physiologiques - Physiologie de l'effort - Alimentation - Hygiène de vie - Secourisme adapté à la randonnée.
- **L'activité :** Equipement matériel - Sécurités active et passive - Organisation d'une randonnée - Rôle de l'animateur - Itinérance.
- **La vie associative :** Communication, motivation - Conduite de groupe - Responsabilité assurances - Législation, réglementation - Structure de la FFRP

Une bonne condition physique est nécessaire pour suivre la formation Brevet Fédéral. La capacité physique à encadrer l'activité est un critère d'évaluation.

DATES 2010 : du samedi 3 juillet (matin) au vendredi 9 juillet (fin d'après-midi)
Soit 70 heures de cours

LIEU : en hébergement complet à Saint Romain de Popey (69)

COÛT : 450 euros , comprenant la pension complète, la documentation l'encadrement, pour candidat titulaire d'une licence FFRP ou d'une randocarte®.
Pour les candidats en formation professionnelle continue, nous contacter.

- ✓ **Attention :** en cas de désistement, les arrhes versés à l'inscription seront conservés pour couvrir les frais de dossier et de réservation au centre d'hébergement.

Suite au dos

MODALITES D'INSCRIPTION :

Pour se présenter au Brevet Fédéral, il faut :

- être licencié de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (dans une association FFRP) ou être titulaire d'une randocarte.
- être titulaire de la Qualification SA 1
- être majeur.

L'inscription définitive au stage se fait dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets : la fiche d'inscription ci-jointe doit être accompagnée des documents suivants :

- un chèque d'arrhes de 30 % du prix du stage à l'ordre du CDRP 69, le solde est à régler, sans autre avis, UN MOIS avant le début du stage.
- deux photos d'identité, avec le nom au dos
- photocopie de la licence fédérale FFRP de l'année en cours, ou de la randocarte
- photocopie de l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours)
- photocopie de la certification "animateur 1"
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à son encadrement, datant de moins de 3 mois, sera envoyé avec le solde.

UN MOIS AVANT LE DEBUT DU STAGE, (SOIT FIN MAI 2008) VOUS DEVEZ NOUS REGLER LE SOLDE.

POUR NOTRE PART NOUS VOUS ADRESSERONS ALORS LE DOSSIER D'ACCUEIL PRESENTANT LE STAGE, LE PLAN D'ACCES ET LES CONSEILS PRATIQUES.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT, N'HESITEZ PAS A ME CONTACTER :

Loic GOULVESTRE : ☎ 06 37 41 36 03 ; loic.goulvestre@wanadoo.fr

✉ 8 , rue des Tourrais 69260 CRAPONNE

Numéro de formation professionnelle : 11 75 33742 75